

District de la Corrèze

Siège social :

35 Rue Léon Branchet
19100 BRIVE

Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.
Fax : 05.55.17.74.09.

Site :

<http://foot19.fff.fr>

E-mail :

district@foot19.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :
8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00
Vendredi :
8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00
Samedi :
9 H 00 . 12 H 00

Agenda

Bureau District : Jeudi 23 Août 2018 à
18 H 30

Réunion Groupe Finances : Vendredi
24 Août 2018 à 18 H 00

Réunion Conventions d'Objectifs :
Lundi 27 Août 2018 à 17 H 00

Commission Foot Diversifié : Jeudi 6
Septembre 2018 à 18 H 30



Sommaire

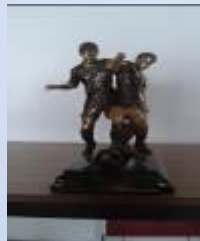
Infosp 1 . 4 . 5 à 6

Procès Verbauxp 2 à 3

Partenaires institutionnels p 7

Partenaires privés..p 8 -19 . 10 . 11
et 12

« TROPHEE DES CHAMPIONS DE LA CORREZE » 3^{ème} édition



MERCREDI 22 AOÛT 2018 à

19 H 30 au Stade de SEILHAC (Route de L'Aiguillon)

Cette rencontre opposera le **champion Départemental 1
de la Corrèze** au **vainqueur de la Coupe de la Corrèze à
savoir :**

ES USSEL

Champion Départemental 1 2018

à

AS JUGEALS/NOAILLES

Vainqueur Coupe de la Corrèze 2018

Cette rencontre est initiée et organisée par la **Amicale des
Educateurs de Football de la Corrèze.**

Entrée gratuite. Possibilité de se restaurer sur place.



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du 9 Août 2018

Présents : Mmes CHAMINANT Fanny . BRAGA Nadine . Mrs FARGES Claude . CHARTIER Gérard . BROC Jean-Claude . BOUDET Alexandre.

Excusés : Mrs LEYGE Marc . TREMOUILLE Serge . Mme CHASSAGNARD KACHETEL Isabelle.

Assiste : Mr BONNET Jean-François.

REPONSES AUX DIVERS MAILS :

Mail de Ent. Barrages Xaintrie (581233) du 8/07/2018 :

Déclaration d'un match amical le 14/07/2018 à partir de 13 H 00.

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

Mail de CS Allassac (552330) du 17/07/2018 :

Déclaration d'un match amical le 1/09/2018 à 15 H 30 au Stade du Colombier contre US Donzenac (B).

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

Mail de FC St Jal (52960) du 30/04/2018 :

Déclaration d'un match amical le 7/08/2018 à 19 H 00 Stade Municipal de St Jal contre le CA Chamboulive.

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

Mail de AS Jugeals/Noailles (544358) du 4/08/2018 :

Déclaration d'un match amical le 4/08/2018 à 19 H 00 à Chamberet : AS Chamberet / AS Jugeals/Noailles.

Transmis à la LFNA.

Mail de E. Perpezac/Sadroc (547105) du 7/08/2018 :

Déclaration d'un match amical le 22/08/2018 à 20 H 00 Stade de Perpezac contre ASV St Hilaire Venarsal.

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

Mail de ES Ussac (522853) du 8/08/2018 :

Déclaration d'un match amical le 17/08/2018 à 19 H 30 Stade René Poignet à Ussac contre AS Beynat.

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019

**Mail de ES Ussac (522853) du 8/08/2018 :**

Déclaration de matches amicaux :

U13 : ES Ussac-Donzenac / Thiviers (24) à 15 H 00 le 24/08/2018

U15 : ES Ussac-Donzenac / Cosnac à 14 H 00 le 1/09/2018

Validés par la Commission des Jeunes (A. DA SILVA) sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

Mail de AS Beynat (517422) du 8/08/2018 :

Déclaration d'un match amical le 18/08/2018 à 18 H 00 contre Mercoeur.

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

Mail de US St Clément (528897) du 9/08/2018) :

Déclarations de matches amicaux :

Le 18/08/2018 : US St Clément / Tulle Foot Corrèze (2) Stade de Eyrein à 18 H 00. Arbitres appartenant au club de St Clément.

Le 22/08/2018 : US St Clément / AS Jugeals-Noailles (2) Stade de St Clément à 20 H 00.

Transmis à la CDA pour demande d'arbitre.

Accordés sous réserve que les participants soient à jour de leur licence pour la Saison 2018/2019.

CALENDRIERS :

- Validation du calendrier général qui sera mis prochainement sur le site.
- Validation des Poules D1 . D2 et D3.
D4 : en cours

Parution des calendriers semaine 33.

Après vérification des calendriers en cours, les équipes Ligue qui jouent à 19 H 00 n'auront pas de levée de rideau.

Les clubs Départementaux qui jouent en nocturne, les levées de rideau sont possible à 18 H 00.

COUPES :

Révision des règlements des Coupes suite au changement d'appellation.

Coupe de la Corrèze : suite à la refonte du championnat Régional, les clubs de R3 prennent lieu et place de l'ancienne R4, et de ce fait, participent à la Coupe de la Corrèze.

Coupe Maurice Leblanc : à titre expérimental et en vue de fournir le vainqueur de Coupe Départementale à la LFNA pour l'organisation de la Coupe des Vainqueurs de Coupe, la Coupe Maurice Leblanc est ouverte aux équipes de D1.

La séance est levée à 20 H 00.



ARBITRAGE



La C.D.A. a programmé deux rendez-vous pour la fin de l'été :

Le VENDREDI 24 AOUT 2018

Formation Théorique sur le carton blanc
(appliqué dès le début de saison)

Le DIMANCHE 26 AOUT 2018

Tests Physiques
(obligatoires pour les groupes 1 et 2 et AA Ligue).



DEVENEZ DELEGUE(E) DE LA LFNA

Dans le cadre du renouvellement de ses effectifs, le Comité de Direction de la LFNA a décidé de lancer un appel à candidatures (homme ou femme) pour le recrutement de nouveaux Délégués pour son secteur Nord afin d'assurer la bonne organisation des rencontres régionales.

Missions principales du/de la Délégué(e) :

Représenter d'une part la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des compétitions qu'elle organise sur son territoire et d'autre part, lui rendre compte par écrit, des conditions d'organisation et de déroulement de chacune des rencontres pour lesquelles il/elle a été missionné(e).

Sur les matches sur lesquels il est désigné, le/la Délégué(e) doit :

1. Assurer du bon déroulement de la rencontre. Veiller entre-autre au comportement des « bancs de touche », à la sécurité des officiels, des joueurs et des spectateurs.
2. Faire respecter les directives officielles préconisées par les textes réglementaires.
3. Faciliter et assurer les coordinations entre tous les acteurs de la rencontre,
4. Rendre compte de façon objective, au travers d'un rapport, du déroulement des matches sur lesquels il est désigné.

Profil Attendu :

1. avoir une bonne connaissance du milieu Footballistique,
2. avoir une disponibilité suffisante,
3. avoir des compétences informatiques (word et excel),
4. faire preuve d'écoute, de discernement, de neutralité, de tolérance et de psychologie
5. être motivé(e) par la fonction,
6. assister aux formations proposées par la LFNA,
7. conditions d'âge : minimum 18 ans
8. antécédants footballistiques : soit sans aucune appartenance à une famille footballistique (mais motivé(e) par le football et avec un minimum de connaissance) ou soit appartenance à une des différentes familles du football mais sans aucun engagement en cours (anciens: Dirigeants, Educateurs, Arbitres, Observateurs, Joueurs . .)



9. être organisé(e) et faire preuve de rigueur,
10. avoir une aisance relationnelle avec les différents interlocuteurs de la rencontre (Présidents, Educateurs, Dirigeants, Arbitres, Joueurs ..) .

Date limite de candidature : Dimanche 16 Septembre 2018

Si vous êtes intéressé(e), adressez à l'attention de Monsieur le Secrétaire Général

. une demande de candidature.

. une lettre de motivation manuscrite et un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine . Pôle du Haillan . 17 Bis, Rue Joliot Curie . CS 60139 .
33167 St Médard en Jalles Cedex



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



MALEMORT





PARTENAIRES PRIVES



17 Rue Denis Papin . B.P 135
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



A BAIE C. FENETRES
PVC- ALU - BOIS
6 Rue Marcelin ROCHE
19100 BRIVE
Tél:05.55.17.68.57
Fax:05.55.17.69.78



SAS ASSIMON TP





PARTENAIRES PRIVÉS

BAR-RESTAURANT
PENSION DE FAMILLE 3 SALLES
TRAITEUR
Chez "Gus et Olga"



3, rue du Tir (face à la Giat)
19000 TULLE
Tél. 05 55 20 26 73
Fax : 05 55 20 26 73



Garage **POUJET**





PARTENAIRES PRIVES



 Z.I. du Verdier LUBERSAC ☎ 05.55.73.39.75 Fax 05.55.73.59.77	FORAGES ✓ RECHERCHE D'EAU ✓ GÉOTHERMIE ✓ DIRIGÉS
	✓ V.R.D. ADDUCTION EAU POTABLE ✓ RÉSEAU ÉLECTRIQUE ✓ ÉCLAIRAGE PUBLIC
Site : www.contant.fr • Email : info@contant.fr	



COUVERTURE - ZINGUERIE
NEUF - RESTAURATION
Ardoises - Tuiles - Lauzes
Henri LAVEAUX



"La Vedrenne Haute"
19360 COSNAC
Tél. 05 55 23 13 90
Fax 05 55 23 13 06



PARTENAIRES PRIVES



Intermarché
SUPER


AEL
 Bureautique
 PARTENAIRE
RICOH
 ★★★ EXPERT
 PHOTOCOPIEUR
 MOBILIER bureau
 Papeterie aux entreprises
 05.55.24.04.12
 BRIVE
 ZI MARQUISIE BRIVE



Travaillons ensemble

Axess Automobiles

Brive - 05.55.87.17.17

Tulle - 05.44.40.50.00





PARTENAIRES PRIVÉS



VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode
19270 USSAC
06.50.53.70.42
m-v-construction@orange.fr

SARL **AMBULANCES USSELLOISES - TAXI**
PARRAIN



61, av. Général Leclerc
19200 USSEL



Tél. 05 55 72 83 50

